



**LOGONNA
DAOULAS**

Logonna-Infos

ANNÉE 2024 - N°371

MAI - JUIN

DANS CE NUMÉRO :

- Un nom pour l'agorespace
- Le budget et les finances de la commune
- Labellisation Géoparc
- Zoom sur « La Moulinette »
- Pors Beac'h 2024
- Festival Soñj

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	8
Clin d'œil	9
Environnement	10
Vie économique	12
Vie associative	13
Animations	14



CHARNAVAL FAIT CARNAVAL

Notre commune était fièrement représentée lors du Carnaval de la Lune Etoilée de Landerneau.

Un grand bravo à l'équipe et aux bénévoles de l'association Carnaval pour leur réalisation sur le thème de l'Oktoberfest.



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

En mai

Tous les samedis, à 18h à l'Hôpital-Camfrout, et tous les dimanches, à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.
Jeudi 9 mai, Ascension, Pardon de Trévarn à Saint-Urbain à 10h30.

En juin

Tous les samedis, à 18h à l'Hôpital-Camfrout, et tous les dimanches, à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol.
Dimanche 23 juin, Pardon de la chapelle Saint-Jean, route de la pointe du Château, à Logonna-Daoulas à 10h30
Dimanche 30 juin, Pardon de Troaon à 10h30 suivi du repas près de la chapelle

Recensement militaire

Chaque jeune français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr



DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Laurent POUREAU	29, rte de l'Argoat	Modification forme des murs du bâtiment	07/02
LE BIGOT Goulven	15, rue Gorre ar C'hoat	Rempl. porte par fenêtre	22/02
MOUDEN Stéphane	3, rte de l'Anse du Bourg	Ravalement	28/02
LE GUEN Sylvie	33, rue ar Mor	Abri de jardin	01/03
PLANTET Hugo	1, Rumenguy	Ravalement, rénovation terrasse, portillon, création d'un préau et bardage	07/03
DURAND Serge	11, rte des Trois Prats	Abri de jardin	07/03
COUCHOURON Marie-Jeanne	1, rue de la Forge	Remplacement ouvertures	13/03
LETY Christian	12, Renever	Création deux Velux	26/06
GUYADER Denis	7, rue des Ormes	Construction muret en pierres	28/03
GUYADER Denis	7, rue des Ormes	Allée en enrobé	28/03
WILLIAMS Nathalie	2, imp. des Alouettes	Création garage	12/04
PANETTA Yohann	24, Ste Marguerite	Changement couleur façade	15/04
PLISSON Jean-Pierre	41, rte du Bendy	Rempl. toiture	16/04
LEGLERCQ Brigitte	42, rte du Bendy	Rempl. volets	16/04
BROUDIC Mérim	5, rte de l'Anse du Bourg	Construction terrasse	22/04

PERMIS DE CONSTRUIRE

LECOEUR Danièle	2, Park an Iliz	Maison individuelle	23/02
SIMON Michelle	1, Park an Iliz	Maison individuelle	05/03
REVEILLERE Kevin	28, rue de Kerliver	Création extension sur deux niveaux	06/03
OUVRARD Thierry	4, Cosquerou	Abri voitures	21/03
KERBAUL Thomas	3, Garrec Ven	Véranda	17/04

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

- LE MEUR Eléonore née le 7 mars 2024 à Brest.

MARIAGE

- Anthony FIDELIUS et Léna LE BRAS le 20 avril 2024.

DÉCÈS

- EUDO Christian décédé le 29 mars 2024 à Logonna-Daoulas

- QUEFFELEC Gilles décédé le 10 avril 2024 à Bohars

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Rappel

Selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement, la loi pour brûler les végétaux est très stricte : un particulier n'a pas le droit de se débarrasser de cette façon de ses déchets verts, secs ou humides, qu'il utilise un incinérateur de jardin ou fasse un feu à l'air libre.

La commune de Logonna-Daoulas met gratuitement à disposition de ses habitants des broyeurs de végétaux. Vous pouvez également déposer vos déchets verts à la déchèterie de Daoulas.

Horaires déchèterie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (Accès sur présentation de la carte distribuée par la CAPLD).

VOTRE MAIRIE ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

En plus du site internet, de l'application Intra Muros et du Logonna Infos, la Municipalité communique régulièrement via les réseaux sociaux pour transmettre aux habitants adeptes de ces outils, les actualités et les événements concernant Logonna-Daoulas.

Il s'avère qu'en parallèle, certains usagers diffusent des avis et commentaires sur la vie municipale, et cela est bien leur droit. Ne souhaitant et ne pouvant répondre à tous les messages de ce type, nous rappelons que les élus peuvent se rendre rapidement disponibles, sur simple demande, pour un échange téléphonique ou un rendez-vous, pour évoquer avec vous, sans tabou, un sujet particulier que vous souhaiteriez aborder. Pour ce faire, il vous suffit de contacter l'accueil de la mairie.

Sujets évoqués au Conseil Municipal du 21 mars 2024

- Approbation du compte de gestion 2023 de la commune
- Vote du compte administratif 2023 de la commune et affectation des résultats
- Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2024
- Subvention 2024 au CCAS
- Vote du budget primitif 2024 de la commune
- Tarifs communaux 2024
- Inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Demandes de subventions :
 - Création d'un parc paysager de loisirs – autorisation de demandes de financements
 - Création d'un cheminement doux en direction du Bendy – autorisation de demandes de financements
- Effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom route du Menhir
- Travaux : 2023 – Rénovation éclairage public Sainte Marguerite
- Rénovation armoire C13 Saint Marguerite
- Affaires diverses – informations

Prochain conseil municipal : 22 mai 2024**18h30 en salle du Conseil**

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
 ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

Un nom pour l'agorespace

Un projet d'aménagement du site de l'agorespace en parc de loisirs paysager est en cours d'étude par la Municipalité. Le terme « Agorespace » étant en réalité la marque de la structure sportive implantée sur ce site, la Municipalité souhaiterait donner un nouveau nom à ce lieu.

Ce nom devra être de préférence :

- En français et/ou en breton
- En lien avec le territoire de la commune : histoire, patrimoine, personnes
- En lien avec l'activité du site : parc de loisir paysager

Les habitants qui le souhaitent peuvent nous transmettre leurs propositions par les moyens suivants :

- Sur l'application smartphone Intramuros
- Par mail à mairie@logonna-daoulas.bzh

Le nom sera choisi par une commission composée de 3 élus et de 3 habitants tirés au sort qui se réunira en septembre.

REMORQUE DÉCHETS VERTS

MAI
04/05 : Kerjean-Kerliver
11/05 : Le Cosquer
18/05 : Gorrequer
25/05 : Le Mengleuz

**JUIN**

01/06 : Terrain de foot
08/06 : Place du Marché
15/06 : Kerjean-Kerliver
22/06 : Le Cosquer
29/06 : Gorrequer

Inauguration des travaux du bourg

Suite aux travaux de réaménagement de la rue ar Mor et du carrefour de la Forge, un temps d'inauguration aura lieu **le 24 mai à 18h**, en présence des représentants de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

Accès au sentier côtier

Nous avons tous en mémoire les dégâts provoqués par la tempête Ciaran : arbres couchés, cassés, lignes électriques et téléphoniques à terre ou coupées, bâtiments endommagés, etc...

Les jours qui ont suivi la tempête ont vu un grand mouvement de solidarité de la part d'associations locales et d'habitants ayant répondu à l'appel de la commune ; qu'ils en soient remerciés. Cela a permis de parer au plus pressé, les services de la commune étant par ailleurs très sollicités et ne pouvant consacrer qu'un temps limité à la gestion de ces dérangements.

Si les lignes électriques et téléphoniques sont (presque) toutes rétablies, de nombreuses séquelles de la tempête sont encore visibles et peuvent occasionner des gênes.

Le sentier côtier n'échappe pas à ces problèmes, présentant de nombreuses zones à risque en raison des branches ou arbres dangereux. Comme si cela ne suffisait pas, l'hiver particulièrement humide que nous venons de traverser a ajouté des dommages au sentier en fragilisant les sols, résultant par endroits en des glissements plus ou moins marqués.

Où en sommes nous aujourd'hui ?



Les sentiers sont toujours interdits aux promeneurs par arrêté municipal ; ceux qui s'aventurent quand même sur le sentier côtier le font à leurs risques et périls.

Les services techniques de la mairie, dont un des membres a une qualification d'élagueur, essaient de traiter les éléments dangereux en partant d'un bout du sentier et en remontant progressivement. Comme ils ne pourront pas tout faire, la commune a sollicité des entreprises d'élagage, elles-mêmes très engagées dans ces opérations et peu disponibles.

Ainsi, le tronçon qui va du Bendy au Yelen, et qui présente plusieurs points à risque, glissements, arbres dangereux, sera traité dès que possible par ces entreprises ; un soutien financier du Département et de la CAPLD permettra d'alléger un peu la facture finale.

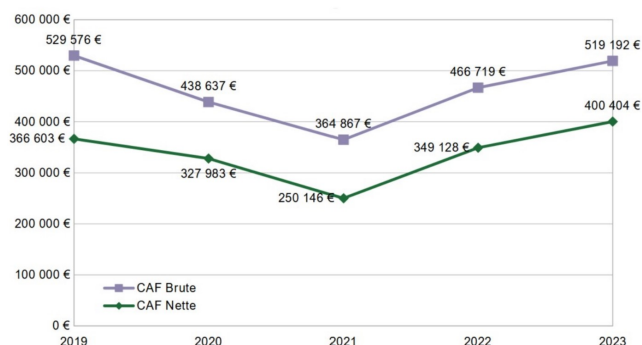
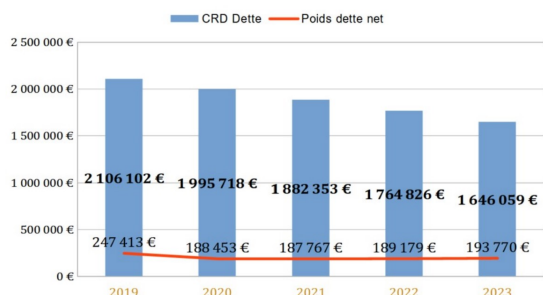
Nous comptons sur votre patience et votre sagesse et faisons notre possible pour rétablir la circulation sur

l'ensemble de nos beaux sentiers avant la saison estivale.

Les finances communales

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pu prendre connaissance du bilan financier de la commune pour l'année 2023.

Un bilan positif avec des résultats financiers excédentaires, aussi bien pour le fonctionnement de la collectivité que pour les investissements. La capacité d'autofinancement* de notre collectivité est quant à elle en augmentation par rapport à l'année 2022 et le désendettement se poursuit. La collectivité dispose donc de réserves lui permettant de financer des projets sans avoir recours à l'emprunt.



Le résultat du compte de gestion 2023 établi par la Direction Générale des Finances Publiques est disponible sur le site internet de la commune :

<https://www.logonna-daoulas.bzh/budget/>

* CAF : différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement

Le budget 2024

L'équipe municipale a également adopté le budget primitif 2024 lors de ce conseil. La section de **fonctionnement** comprend l'ensemble des dépenses qui permettent aux personnels, aux services et aux équipements de fonctionner.

Parmi les principales **dépenses** prévues en 2024, on retrouve principalement les **rénovations de chaussées**, les **dépenses d'énergie**, les **subventions aux associations**, les **participations aux structures intercommunales**, les **charges de personnel** ainsi que les **études préalables au réaménagement de l'agorespace et du jardin du souvenir**. Les principales **ressources** permettant de financer cette section de fonctionnement sont constituées des **impôts et taxes**, des **dotations de l'État** et de l'excédent financier 2023 qui est reporté sur le budget primitif 2024.

Comme les années précédentes, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024.

La section d'**investissement** correspond à des dépenses plus importantes, qui sont généralement financées sur plusieurs années (voire plus) et qui sont amorties sur une plus longue durée (les bâtiments publics, le gros matériel, etc.).

Pour 2024, le projet majeur est la **rénovation de l'ancienne mairie**, dont les travaux ont démarré au mois de mars, avec pour objectif de créer un tiers lieu - espace de coworking dont l'ouverture est espérée au premier semestre 2025. Le montant estimé de ces travaux s'élève à un peu plus de 500 000 € HT.

On retrouve également en dépenses d'investissement des **travaux programmés** à l'école, au stade ainsi que des travaux de voirie et de **l'achat de matériels** (mobiliers, véhicules et engins, informatique notamment).

Ces investissements sont financés par les **fonds propres de la collectivité**, les **dotations de soutien à l'investissement et la Dotation d'équipement des territoires ruraux de l'Etat**, ainsi que des **subventions versées** pour des projets précis par l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau Daoulas. À titre d'exemple, les travaux de rénovation de l'ancienne mairie seront subventionnés à 78,55 % et le reste à charge estimé de la commune s'élève à 101 054 €.

L'ensemble des informations relatives au budget primitif 2024 est également disponible sur le site de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/budget/>

VIE DES SERVICES

La commune de Logonna Daoulas recherche un(e) alternant(e) souhaitant entrer en formation de niveau CAP à Bac Professionnel pour se former au métier des espaces verts.

Missions / conditions d'exercice

L'apprenti(e) rejoint une équipe polyvalente de 5 agents et sera en charge des missions suivantes :

- Participer à l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité : végétaux des surfaces en herbe et des allées, des massifs et jardinières, arbres et arbustes, des cours d'eau, arrosage manuel ou automatique ;
- Participer aux travaux de plantation, de création et de production : définir les espaces et préparer les sols, créer de nouveaux espaces verts, fleurir la collectivité et réaliser des massifs arbustifs et floraux, réaliser des techniques de floriculture de serre ;
- Participer à l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels : entretenir, nettoyer et réaliser le suivi du matériel mis à disposition, respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux, détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé ;
- Participer à des activités annexes : réalisation de petits travaux de maçonnerie et de peinture liés à l'aménagement des espaces verts, renfort de l'équipe Voirie, participation à l'installation et l'entretien du mobilier urbain et autres activités ponctuelles nécessaires au bon fonctionnement du service communal.

Profils recherchés

- Être inscrit ou en cours de démarches d'inscription pour une formation de niveau CAP à Bac Professionnel Espaces Verts ;
- Ponctualité, assiduité et exemplarité ;
- Esprit d'équipe ;
- Force de proposition ;
- Permis B + véhicule seraient appréciés

ACTION SOCIALE

PAYS LANDERNEAU DAOULAS

Besoin d'aide pour utiliser votre équipement connecté ?

Les activités numériques

Gratuit à deux pas de chez vous

Stage numérique

« Je revois la façon d'utiliser mon appareil tactile »

(UTILISER LES FONCTIONS PRINCIPALES DE MON APPAREIL ANDROID, NOTIFICATIONS, PARAMETRAGE)

Merc 19 et 26 juin 2024
de 14 h à 16 h 30
Mairie
Logonna-Daoulas

Inscrivez-vous au 06 02 36 79 21
message.martin@wanadoo.fr
et venez avec votre matériel !

Asambles
Association culturelle



Café des aidants®
Pays de Landerneau-Daoulas

Nous vous donnons rendez-vous le troisième vendredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00, autour d'un thème. Gratuit et anonyme.

PROGRAMME - 1^{er} semestre 2024

Vendredi 19 avril 2024
Aider par amour ou par devoir.

Vendredi 17 mai 2024
Avec moi, son comportement est différent.

Vendredi 21 juin 2024
La marmite des maux.



À cette adresse :
Le Paul Art's - Café et pub
1 route de Quimper 29460 DAOULAS

Contact :
CLIO pays de Landerneau-Daoulas
clio@capld.bzh
02 98 85 99 08

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



CAPLD - 59 rue de Brest - Landerneau Cedex
02 98 21 37 67 - accueil@capld.bzh
www.pays-landerneau-daoulas.bzh

PAYS LANDERNEAU DAOULAS

Programme de travaux de voirie 2024

La commune consacre, en 2024, plus de 100 000€ pour les travaux de réfection des voiries. Ces interventions se déclinent en 2 techniques différentes :

- Enrobés et réfection partielle du réseau d'eaux pluviales
 - Porsisquin : 13 087€ TTC
 - Rumenguy Cléguériou : 31 254€ TTC
 - Rue de Kerliver : 26 009€ TTC. À l'issue, cette section sera aménagée pour améliorer la sécurité des piétons et des deux roues "au droit du virage de la forge". Une résine de couleur claire, identique à celle présente devant la mairie, sera mise en œuvre à gauche en direction du Bendy. Des potelets pourraient séparer les deux voies, piétons et véhicules.
- Enduits superficiels
 - Route du menhir : 23 232€ TTC
 - Lotissement de Kerjean : 13 087€ TTC
 - Clemenéhy : 4 122€ TTC

Le Département du Finistère nous a attribué 25 000€ de subvention. Ces travaux devraient pouvoir être réalisés avant la fin du mois de juin sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Aménagement rue ar Mor et route du Marché

Carrefour route du Marché

Suite à des malfaçons consécutives à une prise trop rapide des bétons du parvis de la fresque, à l'entrée de la rue ar Mor, la commune a demandé à l'entreprise de refaire ces travaux. La démolition a été réalisée mi-mars. La fenêtre météo favorable s'est fait attendre pour couler le béton dans les meilleures conditions. Le parvis sera de nouveau ouvert après quatre semaines de séchage, soit à la mi-mai. En attendant, les commerçants présents, notamment le samedi matin, ont accepté de se déplacer au niveau du parvis de Kejadenn. Merci de votre compréhension.

Réfection partielle des enrobés de la rue ar Mor

Suite à un défaut de compactage d'une tranchée, nous sommes contraints de refaire une partie des enrobés, sur quelques mètres, rue ar mor. Ces travaux seront réalisés courant mai et seront totalement pris en charge par Eau du Ponant. Une déviation de deux jours sera mise en œuvre pour ce chantier.

Sécurité rue ar Mor

Les aménagements se poursuivent rue ar Mor pour sécuriser au mieux les déplacements. De magnifiques crayons réalisés par les services techniques de la commune marquent l'entrée de la zone de rencontre école / Ty'U / mairie, dans laquelle il nous appartient d'être particulièrement prudents.



Rafraîchissement des trottoirs de la route de Ruliver

Les trottoirs de notre entrée d'agglomération sont, depuis toujours, sans revêtement adapté à la circulation aisée des piétons et des poussettes. En plus de cet aspect technique, il faut bien reconnaître qu'ils ne mettent pas en valeur l'entrée du bourg. Après plusieurs essais visant à améliorer ces aspects, la municipalité a choisi de réaliser des travaux d'empierrement de couleur ocre sur les deux côtés de cette route départementale. Ils seront réalisés par l'équipe des services techniques avec un matériau concassé provenant de la carrière du Roz. L'opération, intéressante sur le plan économique, devrait améliorer nettement l'existant pour quelques années.

Rénovation de la salle de motricité de l'école

La tempête CIARAN nous a contraint à interdire l'accès à la salle de motricité pour cause de fragilité de la charpente. Les travaux de renforcement sont en cours par l'entreprise Copeaux & Cie. En parallèle, les services techniques procèdent à la rénovation des murs. C'est donc une salle toute rénovée que les enfants et les enseignants retrouveront bientôt pour le plus grand plaisir de tous.

Projet des logements Finistère Habitat - Rue Ar Mor



Il s'agit décidément d'un dossier aux rebondissements infinis. Si les travaux de démolition vont bien être réalisés dans les prochaines semaines, c'est maintenant le maître d'œuvre qui fait défaut. Il s'est désengagé, faute de disposer du temps matériel pour mener ce chantier. Finistère Habitat doit maintenant chercher et trouver un architecte capable de prendre le relais. Une histoire sans fin...



Un petit mystère comme nous les apprécions à Logonna-Daoulas. Les travaux de rénovation de l'ancienne mairie ont mis en évidence le plancher du rez-de-chaussée qui n'est autre que le plafond de la cave. Jusque-là, rien d'extraordinaire, sauf qu'en regardant ce plancher de plus près, on peut penser qu'il a eu une autre vie.

Et pourquoi donc ? D'abord, il fait entre 6 et 7 cm d'épaisseur, un peu beaucoup pour un plancher, mais surtout, il y a ces encoches visibles sur le plafond de la cave.

Alors, quelle peut bien être l'histoire de ce plancher ?

Un indice peut-être ? D'après François, une des mémoires de la commune, un des propriétaires de cette maison (sans doute le premier), un certain M. Perrot, avait un chantier de construction de bateau.

LABELLISATION GEOPARC

Fin mars 2024, l'UNESCO a officiellement attribué le label Géoparc mondial aux patrimoines géologiques de notre territoire. Au terme d'un travail porté par le Parc Naturel Régional d'Armorique, cette reconnaissance internationale vient souligner le caractère exceptionnel de la géologie qui a façonné les paysages et le patrimoine bâti de notre région.

Des falaises de la presqu'île de Crozon aux crêtes des monts d'Arrée, en passant par la rade de Brest, la vallée de l'Aulne et le chaos d'Huelgoat, c'est tout un pan de l'histoire de la Terre qui peut se lire dans les paysages du Géoparc Armorique. Pierre de Logonna, Kersantite, granite ou grès armoricain : une grande diversité de roches qui se reflète dans notre patrimoine bâti.

Deux sites ont été retenus par les scientifiques de l'UNESCO sur la commune de Logonna ; la pointe du château et la pointe du Roz, près des carrières. Sur chacun de ces sites, une table émaillée informera le visiteur de l'intérêt du site.

Que nous disent-elles ?

Avant d'aller plus loin, quelques bases de géologie sont nécessaires.

On distingue trois grandes familles de roches : les roches magmatiques, sédimentaires et métamorphiques.

Les roches magmatiques proviennent de roches en fusion (manteau terrestre), volcaniques si elles sortent à la surface (basalte) ou plutoniques si elles se solidifient sous la surface (granite).

À la surface de la terre, les roches sont soumises aux conditions d'érosion qui les désagrègent. Les particules sont transportées vers un milieu de sédimentation où, après compaction et cimentation, elles deviendront roches sédimentaires. La majorité des roches sédimentaires se forment en milieu marin (schistes, grès, calcaires).

Les roches métamorphiques se forment profondément sous la croûte terrestre, la température et la pression devenant suffisamment élevées pour transformer, sans fusion, les roches existantes en roches métamorphiques (gneiss, quartzite, marbre).

Entre - 500 et - 350 millions d'années, notre région était recouverte d'une mer peu profonde. Les débris résultant de l'érosion des roches d'un continent proche vont constituer, dans le fond de cette mer, des dépôts très importants de sédiments (sables et vases), qui vont peu à peu se consolider et devenir des roches sédimentaires (grès et schistes).

Entre - 320 et - 310 Ma, suite à des mouvements tectoniques, une chaîne de montagne se forme (la chaîne Hercynienne, haute comme les Alpes) et déforme ces couches de roches sédimentaires, résultant en inclinaisons et plis parfois spectaculaires. Ces mouvements vont aussi favoriser la remontée de magma qui donnera des plutons de granite et des filons de Kersantite et de pierre du Roz.

L'érosion qui va suivre pendant des centaines de millions d'années va araser ces montagnes, dont il ne subsiste plus, aujourd'hui, que des témoins indirects comme les massifs de granite et les filons autrefois enfouis sous les kilomètres de roche de la montagne.

Le pourtour de la rade de Brest est essentiellement constitué de roches sédimentaires, schistes et quartzites (grès métamorphisé), âgées de 400 à 450 Ma, plissées et traversées de quelques filons de roches magmatiques (Kersantite et pierre du Roz) plus récentes (320 Ma).

Pointe du Château : la Kersantite

La Kersantite est une roche gris moyen à sombre, aux minéraux millimétriques : mica noir en abondance (brillant), feldspath (blanc laiteux) pour les principaux. Sur les zones soumises à la marée, elle devient couleur rouille par corrosion.

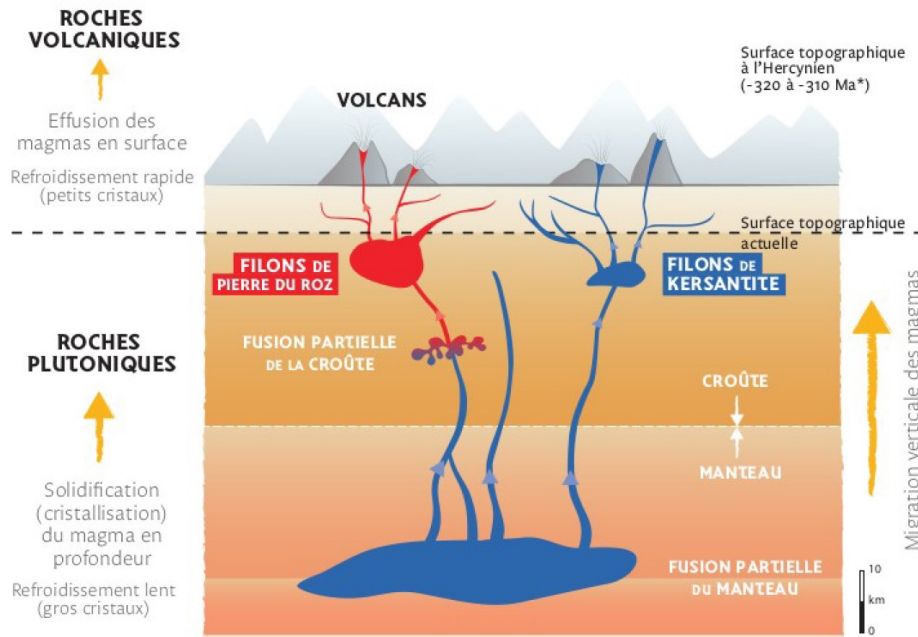
C'est la fusion du manteau terrestre, à une profondeur de 80 km environ, qui a généré des magmas pendant la formation de la chaîne hercynienne.

Les magmas se sont ensuite injectés au sein des roches (ici des schistes), s'insinuant entre leurs strates (schistosité) ou les recoupant brutalement. Avec le temps, l'érosion a raboté des kilomètres de roches jusqu'à mettre au jour schistes et filons.

La Kersantite a longtemps été exploitée pour fournir des pierres de taille. Elle est également une roche de choix pour les sculpteurs (statues, encadrements de portes) en raison de sa richesse en mica qui la rend tendre, tout en étant résistante aux intempéries. Fierté locale, la Kersantite est la seule roche du Massif armoricain dont le nom officiel international est tiré de la toponymie régionale, à savoir le village de Kersanton sur la commune de Loperhet.

Pointe du Roz : la pierre de Logonna

La pierre du Roz est une roche filonienne de type microgranodiorite (micro = petits grains, à mi-chemin entre granite et diorite) principalement composée de feldspath et de quartz. Le refroidissement assez rapide du magma dans les filons ne permet pas la cristallisation de gros cristaux, contrairement à ce que l'on peut observer dans les granites. Elle présente des cernes concentriques d'oxyde de fer, dues à l'altération par l'eau de pluie. Cette altération a eu lieu sous des climats chauds et humides plus récents que la roche (entre 250 et 60 Ma).



extrait de la table d'information

Tout comme la Kersantite, la pierre du Roz est d'origine filonienne, mais diffère de celle-ci par une fusion partielle de la croûte terrestre lors de sa migration vers la surface. La Kersantite et la pierre du Roz sont donc des cousines !

Le site de la pointe du Roz présente un ensemble complexe de failles et de filons qui laisse penser qu'il fût le siège d'une intense activité volcanique il y a 320 Ma.

Ornementale par son aspect coloré, la pierre du Roz n'est pas très solide et est utilisée en dalles, pierres de taille ou moellons. La Kersantite lui est préférée pour les pièces de structure (linteaux). Cette disposition donne des façades typiques de la région.

Laissez-vous guider par ces tables d'information et profitez des nombreux sites géologiques du Géoparc d'Armorique. <https://www.geopark-armorique.fr/>

AVIS AUX BRICOLEURS ET AUX JARDINIERS !



Le G4DEC (service public d'économie circulaire) organise sa 4^{ème} brocante verte et des matériaux à destination du grand public, le **4 mai prochain à la halle Saint Ernel à Landerneau de 10h à 17h.**

On y trouvera des chutes de bois, de charpente et de menuiseries, des sols souples et des parquets, de la peinture, du matériel sanitaire, du carrelage, des clôtures, du pavage, de l'isolant, etc. et des plantes !

Les matériaux sont vendus 10 à 30% du prix neuf et les plantes sont vendues à prix libre. De quoi satisfaire les bricoleurs et les jardiniers locaux !

Cette brocante est une initiative du G4DEC pour promouvoir le réemploi, en partenariat avec les structures du territoire : entreprises du BTP, jardinerie, pépinières, recycleries. L'année dernière, l'opération avait été un succès avec 29 entreprises mobilisées, et 600 m³ de matériaux évités en déchèterie.

Informations pratiques :

Accès libre et gratuit le samedi 4 mai de 10h à 17h.

Paiement en espèces et chèque. Pensez à prendre de quoi transporter le matériel contact@g4dec.bzh

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR DE BRANCHES

La commune met gratuitement à la disposition des logonnais deux broyeurs de végétaux. La réservation peut se faire par mail, ou à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Le broyeur est prêté une semaine du mercredi 11h au mercredi suivant à 10h. Un chèque de caution de 500€ vous sera demandé.

Le broyeur est électrique et peut traiter des branches jusqu'à 45 mm de diamètre. Il permet de transformer rapidement les branchages et tailles de végétaux en copeaux utilisables pour le paillis.



Le marché du samedi matin

Face au succès rencontré par notre petit marché, le samedi matin sur le parvis de Kejadenn, les commerçants ont souhaité, en accord avec la Municipalité, pérenniser cette nouvelle implantation. C'est donc dans cet espace animé que vous pourrez retrouver Paul avec ses fruits et légumes de saison, Ophélie, avec des poissons, des coquillages et des crustacés tout droit sortis de la criée, et Erwan, le crêpier.



Logo' Multi Services vous permet de profiter de votre temps libre, en s'occupant de votre jardin, de vos petits bricolages, de votre chien, de l'hivernage de votre bateau, de vos courses, de vos démarches administratives...

Nous nous ferons un plaisir de fournir un travail de qualité et de répondre à vos besoins. Sur Logonna et ses alentours comme notre nom l'indique. Contact : 06 06 75 30 92 – logonnamultiservices@gmail.com

MOBILITÉ

Service de locations longue durée de Vélos à Assistance Electrique

Le printemps arrive, c'est le moment de s'essayer au vélo sur le Pays de Landerneau-Daoulas ! Le service de location de vélos à assistance électrique de la Communauté d'Agglomération propose des vélos adaptés à vos différents trajets du quotidien.

Le service vélo LD, comment ça marche ?

- Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique est ouvert à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas à partir de 18 ans.
- Les vélos classiques sont louables 6 mois non-renouvelables pour un tarif de 199€ (assurance et maintenance technique incluses). Paiement mensualisé possible.
- Vélos pliables, cargos, remorques sont également disponibles pour des locations de 3 mois depuis septembre 2023.

Comment s'inscrire ?

- Sur le site : <http://capld.velold.fr/>
- Pour toute information complémentaire, contactez le service client Koboo ouvert 7j/7 de 9h à 18h : 06 37 81 39 94 – hello@koboo.fr

Vous êtes en recherche d'emploi ? En parcours d'insertion ou de formation ?

Prenez contact avec nos partenaires de l'emploi pour bénéficier de tarifs et durées de location préférentielles (location entre 1 et 12 mois) :

- Agence France Travail de Landerneau : 09 72 72 39 49.
- Sato Interim : landerneau@sato-interim.fr / 02 29 62 39 94
- Mission Locale (Jeunes 16-25 ans) :
landerneau@mission-locale-brest.org / 02 98 21 52 29
- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :
sylvie.marrec@capld.bzh / 02 90 91 90 45

M
O
B
I
L
I
T
É

De nouvelles tables pour la salle Kejadenn

Les tables en PVC blanc, initialement achetées lors de la construction de la salle Kejadenn, en 2013, présentaient des signes de fatigue manifestes : désolidarisation des pieds et plateaux tachés notamment. Aussi, il a été décidé d'investir dans des tables en bois pour les remplacer. Celles-ci sont légèrement plus lourdes que les précédentes, mais nettement plus solides. Nous repartons sur un nouveau cycle pour ce mobilier.

Budget participatif - Rappel

Vous pouvez déposer votre dossier pour le budget participatif jusqu'au 30 juin 2024, soit à l'accueil de la mairie en format papier, soit en format dématérialisé à l'adresse mail : mairie@logonna-daoulas.bzh.

Toutes les informations sont disponibles dans le Logonna-Infos de mars-avril ainsi que sur le site internet de la commune : www.logonna-daoulas.bzh.

Vous souhaitez faire partie du jury ? Faites vous connaître à l'accueil de la mairie avant le 31 mai. Si nécessaire, un tirage au sort permettra de sélectionner les membres du jury.

V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

La commune et ses associations

Zoom sur « La Moulinette »

LA MOULINETTE

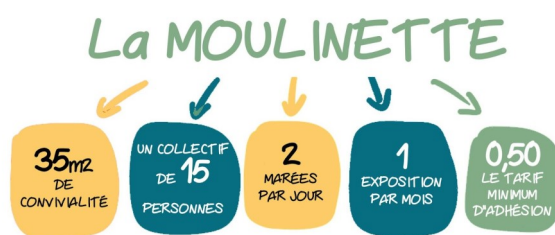
La cabane culturelle de bord de mer, un lieu convivial au port de Moulin Mer.

Logonnais et visiteurs de passage, petits et grands, chacun y trouvera un endroit pour lire, jouer, discuter, échanger, se rencontrer, inventer et découvrir des produits locaux.

Lieu à vocation culturelle, la Moulinette exposera, tout au long de l'année, le travail d'artistes plasticiens sur ses murs. Au fil de la saison, La Moulinette proposera aussi des petites formes de spectacle vivant : contes, lectures, théâtre, mini-conférences, ateliers ou encore concerts, et transformera parfois, le temps d'un week-end, le port de Moulin Mer en guinguette artistique.

La Moulinette est une association portée par un collectif de bénévoles toutes et tous uni-es autour d'une unique envie : ouvrir un lieu de convivialité niché au cœur de la rade de Brest à Logonna-Daoulas !

C'est un lieu associatif uniquement ouvert à ses adhérent.e.s. Vous souhaitez profiter du lieu, de ses activités, prendre un café au soleil ? Vous pouvez devenir adhérent de La Moulinette à partir de 0,50 centimes / personne adulte pour 1 an.



La Moulinette cherche de nouvelles forces vives pour aider à tenir des créneaux d'ouverture ou aider sur les événements, si vous avez toujours rêvé d'intégrer un collectif, d'accueillir des visiteurs comme à la maison ou de devenir le ou la boss de la machine à café contactez nous au plus vite ou passez nous voir !



Horaires : samedi de 16h à 20h et dimanche de 15h à 19h
Contact : lamoulinette@etik.com / FB / insta

AU FIL DE L'EAU



Peter Bernard

*Chansons irlandaises
françaises*

Dimanche 30 juin
15h
au Yelen, LOGONNA DAOULAS
Avec la participation du groupe
Boest an Diaoul

>>> 06 88 41 50 40
contact@dixie-jazz-29.fr

La fameuse randonnée nautique le long des rives de Loperhet, Daoulas et Logonna aura lieu le **30 juin**.

Le programme festif est en cours de préparation et vous sera communiqué via les réseaux et dans la presse. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date pour participer aux activités nautiques ou simplement profiter du spectacle.

FÊTE MARITIME - PORS BEAC'H 2024 - 7 JUILLET

Le **dimanche 7 juillet de 16h à 23h**, en amont des manifestations de Brest 2024 (du 12 au 17 juillet), se dérouleront les fêtes maritimes de **PORS BEAC'H 2024**.

Les associations de plaisanciers, avec le soutien de la commune de Logonna-Daoulas, et en partenariat avec toutes les associations logonnaises et des citoyens, vous proposent une animation gratuite : concerts, chorales, présentation de matériel du patrimoine maritime, expositions photographiques, sans oublier la présence d'une maquilleuse pour enfants et d'un spectacle de pirates, des jeux nautiques, des courses de godilles.

L'arrivée des bateaux se fera en fin d'après-midi. Côté restauration : moules frites et saucisses frites, crêpes...

Les bénéfices seront reversés à la SNSM qui sera également présente sur site.

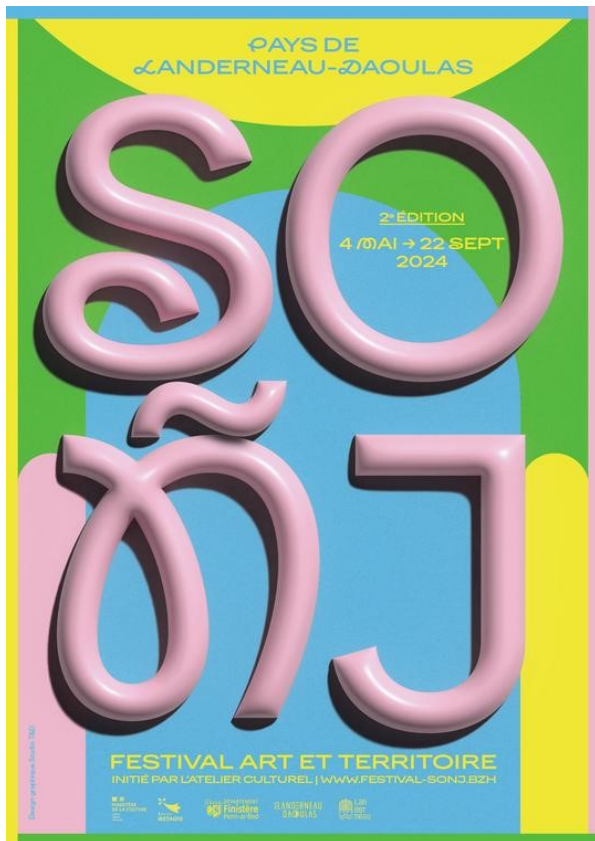
La fête maritime Pors Beac'h 2024 est née de la volonté de fédérer les associations et d'offrir un moment de convivialité aux Logonnais. C'est une organisation conjointe avec BTO (Brest Terres Océanes) et BEN (Brest événement nautique).

Ce moment privilégié permettra de se remémorer les événements nautiques qui ont animé ce port dès 1980. La commune est inscrite au programme des « ports escales », cela permet aux équipages de se poser dans le port de leur choix en fonction du calendrier proposé et d'anticiper leur arrivée dans la rade SUD.

Un travail préparatoire avec les associations, les professionnels et la municipalité est en cours. Tous les volontaires sont les bienvenus pour faire de cette journée du 7 juillet 2024 un événement nautique remarquable sur notre commune.

Vous souhaitez vous investir dans ce projet ?

Prenez contact avec la mairie de Logonna-Daoulas : 02 98 20 60 98 / mairie@logonna-daoulas.bzh



Festival Soñj - Art et Patrimoine

Initié par l'Atelier Culturel et soutenu par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas, le festival Soñj, deuxième édition, mêle arts visuels et arts vivants au travers d'installations, d'expositions, de performances, de spectacles et de rencontres. Le patrimoine bâti, naturel ou immatériel est mis en valeur par un large parcours artistique.

Le festival SOÑJ s'installe dans le temps et se traduira par un diptyque :

Un festival du 4 au 20 mai 2024 / Inauguration vendredi 3 mai 2024

Le festival concentre l'ensemble des « juste une fois », rendez-vous éphémères et festifs, au-delà des installations et expositions proposées : spectacles, conférences, rencontres se concentrent sur cette période. Dix communes participent à Soñj, dont Logonna-Daoulas. **Dans le cadre du festival, nous accueillons le spectacle "Traits(s)" le mercredi 15 mai à 10 h 30, Salle Kejadenn.**

Inspiré par les œuvres des peintres Joan Miro et Vassili Kandinsky, *Trait(s)* met en scène une circassienne à la roue Cyr qui entreprend la réalisation d'une œuvre picturale à l'aide de son agrès. Dans sa forme et dans son propos, ce spectacle explore le cercle. Celui-là même qui fait le cirque. Au rythme du jaillissement des formes et des couleurs, sous l'action de la roue, le mouvement circassien s'écrit et se dessine. Il y existe un risque constant, celui de la rature. Un spectacle dont l'art est la matière !

Cirque - Tout public, dès 3 ans - Durée : 35 min - Tarifs : 9 - 6 €
Billetterie sur www.atelier-culturel.fr

Un parcours artistique du 4 mai au 22 septembre 2024

À la suite du festival, le parcours d'installations expositions se prolonge et se complète de performances lors des Journées Européennes du Patrimoine des 21 & 22 septembre 2024, portant à 20 semaines la durée totale de présence des œuvres sur le territoire.



Mairie de Logonna-Daoulas
 21 Rue Ar Mor
 29460 Logonna-Daoulas
 02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 / 17h
 Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h - 13h30 / 17h
 Mercredi : 8h30 / 12h
 Samedi : 9h / 12h (le premier samedi du mois)